

**Compte-rendu de la réunion tenue en Mairie de BELGENTIER en date du 20 mars
2018 à 21h00**

Objet : Recours de l'instance régionale de discipline à l'encontre de M. Quentin DETRET.

PRESENTS :

Guy FARCE, Président de l'instance régionale de discipline

Alain JUINO, Eric CHOMIENNE, Erwan LAURENT et Jean-Philippe GIOVANNI, membres de l'instance régionale de discipline

ABSENTS EXCUSÉS :

Dominique GERONIMI et Michel VASSALLO, membres de l'instance régionale de discipline
Quentin DETRET, TT Hyérois

Rappel des faits :

Lors du 1^{er} tour du critérium fédéral à MONTAUROUX, le joueur Quentin DETRET, TT Hyérois, a reçu un carton jaune de l'arbitre.

Lors du 3^{ème} tour du critérium fédéral à MONTAUROUX, le joueur Quentin DETRET, TT Hyérois a reçu un carton jaune puis un carton jaune + rouge de l'arbitre.

Le 13 février 2018, conformément à l'article 4 du règlement disciplinaire relatif aux cartons et en application de l'article 6.3, la commission sportive départementale a suspendu le joueur pour le 4^{ème} tour du critérium fédéral du 18 mars 2018.

Le 16 février 2018, Quentin DETRET fait appel de cette décision auprès de l'instance régionale de discipline.

Déroulement de la séance :

Vu le courrier de M. Quentin DETRET ;

Vu l'ensemble des pièces versées au dossier

Décisions :

Après délibéré, et en toute indépendance, l'instance régionale de discipline considérant que :
Les faits sont avérés.

Par ces motifs

Article 1 : Confirme la sanction de la commission sportive départementale et suspend le joueur Quentin DETRET pour le 1^{er} tour du critérium fédéral - saison 2018/2019

Erwan LAURENT

Secrétaire de séance

GUY FARCE

Président de l'instance régionale de discipline

